



**À FOND
MA RÉGION!**

avec François BONNEAU



Actu de la campagne

Cap 21 rejoint la liste de François Bonneau

J'apporte bien sûr tout mon soutien à la liste conduite par François Bonneau en région Centre-Val de Loire et me réjouis d'y voir figurer des représentants de CAP21/LRC. Ces acteurs de la société civile illustrent la nécessité contemporaine de marier le terrain et la politique, l'économie et l'écologie.



Corinne Lepage
Présidente de CAP21
Le Rassemblement
Citoyen
Ancienne Ministre
de l'Environnement



A FOND POUR L'EMPLOI

Notre bilan économique en région est positif. Nos entreprises résistent bien et le niveau de l'emploi reste meilleur qu'au plan national. Nos interventions renforcées ont permis de minimiser les effets de la crise et notre région est durablement exportatrice, signe de la compétitivité de nos entreprises. En six ans, 1360 PME ont pu innover pour affronter l'avenir grâce à notre soutien. De magnifiques combats pour le maintien de l'emploi ont été gagnés. Je pense aux 650 emplois maintenus au CEA à Monts, ou aux 300 salariés de Brandt France à Saint-Jean-de-la-Ruelle que nous avons accompagnés et épaulés dans une période difficile.

Désormais chef de file en matière économique, notre Région sera dotée de moyens accrus pour accompagner ses entreprises et soutenir l'emploi qui demeure notre absolue priorité. J'engagerai sur ce mandat le doublement de nos interventions économiques avec des aides plus simples et plus accessibles. Je ferai du tourisme et de ses 32 000 emplois une force pour demain. Je ferai de la recherche et de l'innovation un puissant levier de l'industrie dans nos domaines d'excellence que sont la cosmétique, le médicament, l'énergie, l'aéronautique, l'automobile, l'agroalimentaire. Je ferai monter en puissance l'accès à la formation qualifiante pour les emplois et métiers en fort développement dans notre région. Je ferai du Centre-Val de Loire une région modèle au plan énergétique et dans le recours aux matériaux du futur. Toutes les formes d'activité économique seront soutenues : le numérique, les services aux habitants, l'économie sociale et solidaire,

le développement local et les circuits courts, l'industrie, les associations, le commerce, l'artisanat et l'agriculture.

Notre région a du talent.

A l'instar du magnifique succès de la Loire à Vélo qui nous est envié dans le monde entier, je mobiliserai demain plus encore toutes les énergies, aux côtés des salariés et des entreprises, pour que nos réussites collectives soient encore plus nombreuses.

François Bonneau



Nos réussites

À FOND POUR L'EMPLOI!

avec **François BONNEAU**

“Le budget dédié à la croissance des entreprises sera doublé en 5 ans” *François Bonneau*

2^{ème} RÉGION FRANÇAISE POUR

- l'apprentissage
- la production horticole
- la production d'électricité

1^{ère} RÉGION FRANÇAISE POUR

- le tourisme à vélo 1 million de visiteurs par an pour la Loire à Vélo, 9 millions de visiteurs par an sur toute la région.
- la production de caoutchouc industriel
- la filière parfums et cosmétiques

3^{ème} RÉGION FRANÇAISE POUR

- la sous-traitance industrielle
- l'industrie pharmaceutique en termes d'emplois
- la production d'énergie éolienne
- pour son vignoble AOC AOP



Des fleurons mondiaux ont choisi notre région :

Dior, Guerlain, Shiseido, Zodiac, Laboratoires Fenioux, Duralex, Vorwerk Semco (fabricant mondial des Thermomix), Ebyl, John Deere, Sirops Monin, Galettes Saint-Michel, Brandt France, Laboratoires Pfizer, Hutchinson, Rians, Nexter, MBDA, etc ...

Le soutien de la Région en quelques chiffres

- **7194 entreprises aidées** : (avec des contreparties sociales et environnementales)
- **6 dispositifs d'aides pour tous les projets des entreprises**
- **1200 salariés dans les associations grâce à CAP ASSO**
- **40 M€ investis par la Région** depuis 2010 dans les laboratoires de recherche
- **785 Millions** d'excédent commercial à l'exportation en 2014

A fond pour la croissance des entreprises porteuses d'emploi



Financement citoyen : la région double la mise !

Vous croyez en notre région et vous voulez soutenir l'emploi local en investissant dans nos PME ? Pour chaque euro citoyen, la Région investira un euro supplémentaire. Ce dispositif vertueux sera notamment mis au service des salariés voulant reprendre leur entreprise (SCOP)

Doublement des aides à l'innovation dans l'industrie

Vous faites le pari de l'avenir et de la création d'emploi ? Nous accélérons notre soutien aux pépites industrielles de notre région

Un guichet unique pour les entreprises

Vous voulez créer votre entreprise, innover, exporter ? Désormais, une seule structure vous accompagnera, en lien avec les chambres consulaires, et dans chaque département une équipe de professionnels sera à votre écoute

Une agriculture préparée aux enjeux de demain

Nous vous aiderons à vous installer ou à moderniser votre exploitation, dans une région championne de la consommation locale et qui maintient ses surfaces agricoles

A fond pour la transition numérique et écologique

Le bâtiment durable au cœur d'une région à énergie positive

Particuliers, nous vous accompagnons pour des logements toujours plus économes en énergie. Professionnels du bâtiment, nous vous proposerons des formations innovantes autour des nouveaux matériaux.

Une région pionnière sur l'économie « verte » de demain.

Vous, Etudiants qui développez des process innovants sur les énergies alternatives ou les matériaux du futur, vous, Chefs d'entreprise qui investissez dans les filières d'avenir comme le recyclage et l'économie circulaire, nous vous accompagnerons

Objectif : 100% des entreprises connectées au Très haut Débit

Vous êtes créateur d'entreprise et de start-ups dans une région French tech ? Nous vous soutenons : formation, investissement, pépinières d'entreprises, FabLabs, accélérateurs de croissance. De plus, nous investirons 170 M€ pour 100% des communes connectées à la fibre optique

Des laboratoires de recherche puissants pour une région d'avenir

Chercheurs de France et du monde entier, nous vous accueillerons au sein d'un système dynamique « universités-entreprises-laboratoires » pour développer les process innovants de l'économie de demain

A fond pour la formation de tous

10 millions d'euros par an pour former vite dans les secteurs qui embauchent

Salariés, demandeurs d'emploi, nous construisons avec vous la formation sur mesure qui répond aux offres d'emploi non pourvues près de chez vous

Objectif : 50 000 salariés formés pour s'adapter aux emplois de demain

Salariés, vous souhaitez accroître vos compétences et votre maîtrise des technologies numériques et des langues étrangères ? Le nouveau VISA PRO sera là pour vous

Une garantie formation pour tous les demandeurs d'emploi

Vous êtes momentanément privé d'emploi ? Nous vous garantissons un droit à une formation qualifiante de 300 à 1 200 h pour un nouveau départ.

Le « Pass Apprentissage Emploi »

Vous êtes apprenti en fin de période de formation ? Pour aider votre employeur à vous embaucher en CDI, nous prolongerons le versement de la prime régionale « apprentissage » pendant 1 an

A fond pour une région attractive et rayonnante

Objectif 40 000 emplois dans le tourisme pour accueillir 12 millions de visiteurs par an

Particuliers ou professionnels du tourisme qui vous appuyez sur les atouts exceptionnels de notre région, nous vous aidons à investir, à vous former, à recruter

2000 km supplémentaires de véloroutes

Acteurs du tourisme à vélo, nous confirmerons avec vous notre 1^{ère} place française dans ce secteur

Culture : pas un euro de moins pour la création, la diffusion et l'emploi

Acteurs culturels, créateurs, plasticiens, graphistes, comédiens, danseurs, les moyens que nous mettons à votre disposition pour animer nos territoires seront maintenus

Associations : nous garantissons le maintien du dispositif CAP ASSO

Vous qui vous investissez dans les associations et qui rendez vivants nos espaces urbains comme ruraux en matière d'animation sportive, culturelle, sociale ou écologique, nous vous garantissons que notre soutien sera maintenu



À fond pour l'économie et l'emploi

Quelques exemples de notre action depuis 2010 près de chez vous



SOUTENEZ François Bonneau



DON pour la campagne des élections régionales 2015 de la liste menée par François BONNEAU

Je fais un don pour la campagne électorale de François Bonneau :

- **Par chèque** libellé à l'ordre de : « Asso de financement électoral Liste F. Bonneau Régionales 2015 » en indiquant vos nom, prénom et adresse afin de recevoir votre attestation fiscale de versement, à l'adresse de l'association : **1831, route de Mézières, 45370 Cléry-Saint-André**
- **sur internet** : www.bonneau2015.fr

Le reçu qui me sera adressé par l'association de financement électoral éditée par la CNCCFP, me permettra de déduire cette somme de mes impôts dans les limites fixées par la loi. Conformément à l'article L. 52-8 du Code électoral, cette association de financement électoral, déclarée le 12 mai 2015 est seule habilitée à recevoir des dons en faveur de la liste François BONNEAU, dans les limites précisées à l'article L. 52-8 du Code électoral, modifié par la loi de finances pour 2005, article 59 n°2005-1713 du 30 septembre 2005, reproduit ci-dessous.

Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 000 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 100 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque, virement, prélèvement automatique ou carte bancaire. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L. 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

[bonneau2015.fr](http://www.bonneau2015.fr)

